



2026/54

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
 ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE
 GENISSAC (GIRONDE)**

DATE DE CONVOCATION 29 MAI 2026	L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE 5 JUIN A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES
DATE D'AFFICHAGE 29 MAI 2026	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Maire.</p> <p><u>Étaient présents :</u></p> <p>Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Monsieur BAGGIO Jean-Marie, Madame HENRY Christine, Monsieur LELEU Pascal, Monsieur CHAPUS Benoît-Joseph, Monsieur LAPORTE Francis, Madame PALLUET Laurence, Madame SELIMBAYE Yolen, Madame SATGÉ Daphné, Madame L'HOMME Céline, Madame BOUTOULE Émilie, Monsieur ESNAULT Jean-François, Madame PEETERS Stéphanie, Monsieur CARTEYRON Étienne, Monsieur LANSARD RUIZ Pierre, Monsieur ROTA Alexis</p>
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRÉSENTS : 16 VOTANTS : 18 QUORUM ATTEINT	<p><u>Pouvoirs :</u></p> <p>Madame BOUCHON PEAUCELLE Isabelle donne pouvoir à Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline Monsieur LENNE Frédéric donne pouvoir à Monsieur CHAPUS Benoît</p>
OBJET : Élection des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs	<p><u>Absente excusée :</u> Madame BLIMON Rachel</p> <p>Madame SATGÉ Daphné a été élue Secrétaire de séance.</p> <p>VU le décret n° 2026-301 du 21 Avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,</p> <p>VU l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune de GÉNISSAC,</p>



<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p>29 MAI 2026</p>	<p>VU les articles L.283 à 293 du Code électoral, VU les articles R. 137 et suivants du Code électoral,</p> <p>CONSIDÉRANT que les délégués sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel,</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE</p> <p>29 MAI 2026</p>	<p>CONSIDÉRANT que les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel,</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 19</p> <p>PRÉSENTS : 16</p> <p>VOTANTS : 18</p> <p>QUORUM ATTEINT</p>	<p>CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de composer un bureau électoral présidé par le Maire. Il comprend en outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés présents à l’ouverture du scrutin, - les deux membres du Conseil Municipal les plus jeunes présents à l’ouverture du scrutin. <p>Le bureau est ainsi composé comme suit :</p> <p>Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Présidente, MM BAGGIO Jean-Marie, LELEU Pascal, LANSARD RUIZ Pierre et ROTA Alexis conseillers municipaux,</p>
<p>OBJET : Élection des délégués et des suppléants pour l’élection des sénateurs</p>	<p>1 seule liste de candidats a été déposée avant l'ouverture du scrutin.</p> <p>Sont candidats :</p> <p>- Liste présentée par Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline</p> <p><u>Délégués :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BOURDAT BRISSEAU Émeline • BAGGIO Jean-Marie • BOUCHON PEAUCELLE Isabelle • LANSARD RUIZ Pierre • HENRY Christine <p><u>Délégués suppléants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ESNAULT Jean-François • L’HOMME Céline • LELEU Pascal <p>Après avoir procédé au vote à bulletin secret, il est procédé au dépouillement du vote sous le contrôle du bureau électoral. Les résultats sont proclamés.</p> <p>Sont élus à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel :</p>



<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p>29 MAI 2026</p>	<p>- Liste présentée par Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline : 18 suffrages obtenus, soit 5 mandats de délégués et 3 mandats de suppléants.</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE</p> <p>29 MAI 2026</p>	<p><u>Sont élus délégués :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BOURDAT BRISSEAU Émeline • BAGGIO Jean-Marie • BOUCHON PEAUCELLE Isabelle • LANSARD RUIZ Pierre • HENRY Christine
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19</p> <p>PRÉSENTS : 16</p> <p>VOTANTS : 18</p> <p>QUORUM ATTEINT</p>	<p><u>Sont élus délégués suppléants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ESNAULT Jean-François • L’HOMME Céline • LELEU Pascal
<p>OBJET : Élection des délégués et des suppléants pour l’élection des sénateurs</p>	<p>Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme.</p> <p>Le Maire,</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Émeline BOURDAT BRISSEAU</p> <p>La Secrétaire de séance,</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>SATGÉ Daphné</p>

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le



ID : 033-213301856-20260605-D2026541-DE



Publié le : 10/06/2026 10:32 (Europe/Paris)

Collectivité : Génissac

https://www.mairie-genissac.fr/documents_administratifs/65747